

Sujet : [INTERNET] projet photovoltaïque société Nièvre Agrisolaire

De : Marie-Agnès B

Date : 19/10/2022 15:48

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Objet: projet photovoltaïque société Nièvre Agrisolaire - commune de DIROL et GERMENAY

Bonjour,

En tant que citoyenne de la Nièvre je m'oppose fermement à ce projet photovoltaïque de Dirol Germenay comme à tout autre ayant pour implantation des terres agricoles ou espaces naturels. En effet ces dernières sont avant tout destinées à notre productions alimentaires et non à une production d'énergie qui ne doit en aucun cas être considérée comme une diversification agricole. Avant tout il serait important et intéressant d'exploiter pour ces implantations photovoltaïques des zones déjà artificialisées comme les friches industrielles, toitures de bâtiments, parkings...etc En effet à l'heure du réchauffement climatique dont on ne peut nier les effets dans la Nièvre, nous avons crucialement besoin de conserver nos espaces naturels (vergers, haies...) qui apportent sans contexte plus de bénéfices aux écosystèmes que les panneaux solaires. Par ailleurs ces installations décuplent les risques d'incendie ce qui est préoccupant au vu des effets de la montée des températures, feux plus fréquents mais aussi pénurie et restrictions d'eau comme on l'a vu l'été dernier dans le département. La pollution tant visuelle (dénaturation des paysages) que sonore (bruit des onduleurs pour les habitants vivant à proximité) est,elle aussi, à prendre en compte en regard de l'activité touristique et de l'attractivité en plein essort du territoire (installation de nombreux habitants depuis la période de confinement liée au Covid-19). Il est également important de souligner l'aberration écologique comme économique que représente le fait d'aller vendre du foin en Belgique comme indiqué dans le projet. Enfin il semblerait qu'il y ait conflit d'intérêt, le maire de Germenay ayant été l'administrateur et étant toujours sociétaire de la CUMA de la Vaucreuse à qui le projet devrait rapporter 114 000 euros de "compensation agricole" de la part d'European Energy. Pour toutes ces raisons je ne peux que m'opposer à ce projet.

Marie-Agnès B

Envoyé avec [SFR Mail pour Android](#)